

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU JURY D'APPEL REGIONAL

Vendredi 18 décembre à 16h30 en visioconférence



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

Objet : Appel du club de OBERNAI CA suite à la décision suivante de la Commission Sportive Régionale du 1er décembre dernier :

1ère phase du championnat par équipes GE4 Poule 13 - J5 - Obernai CA 2/Schirrhein Schirrhoffen CSCSN 3

Rencontre non jouée - Fausse feuille de rencontre établie

- défaite par forfait pour Obernai – 00/14 – 0 point rencontre – pénalité financière du minimum réglementaire à savoir le montant de l'engagement, soit 105€

- défaite par forfait pour Schirrhein Schirrhoffen – 00/14 – 0 point rencontre – pénalité financière du minimum réglementaire à savoir le montant de l'engagement, soit 105€

Présents : Philippe BORDES, Président du Jury d'Appel
Philippe BOLMONT, Michel GROSS, Dominique THIRION et Alain PERRON, membres du Jury d'Appel Régional
Laurent ENDURAN, Président du club de OBERNAI CA

Excusés : Nicole BERNARD, Corinne STOFFEL, membres du Jury d'Appel

Les parties concernées ont été avisées pour assister ou se faire représenter à la présente réunion conformément à l'article 39-6 du règlement intérieur de la LGETT.

Le Jury d'Appel considérant :

- La certitude du non déroulement de la rencontre, et donc le fait qu'aucune des 2 équipes n'a joué ;
- L'élément accablant et aggravant de la fausse feuille de rencontre, sciemment établie en parfait accord entre les 2 clubs.

Après avoir entendu les personnes présentes et par ces motifs, le Jury d'Appel décide :

- de modifier partiellement la décision de la Commission Sportive Régionale, et d'appliquer la décision suivante :

concernant OBERNAI CA 2

Défaite par forfait – 00/14 – 0 point rencontre

pénalité financière du maximum réglementaire

à savoir le montant de l'engagement doublé, soit 210€

concernant SCHIRRHEIN SCHIRRHOFFEN CSCSN 3

Défaite par forfait – 00/14 – 0 point rencontre

pénalité financière du maximum réglementaire

à savoir le montant de l'engagement doublé, soit 210€

Michel GROSS
Membre du Jury d'Appel

Philippe BORDES
Président du Jury d'Appel